

Développer un lieu de vie

LA CHAUX-DE-FONDS En inaugurant son enseigne sur la place de la Gare, le groupe Nussbaumer mise sur un endroit stratégique. Féroce concurrence dans la pharmacie

Par
Daniel Droz

Dans le contexte très concurrentiel de la pharmacie, les commerces se doivent de réagir et se rapprocher du client. A La Chaux-de-Fonds, le groupe familial Nussbaumer mise sur sa nouvelle enseigne de la place de la Gare. Le groupe est impliqué dans une bonne dizaine de pharmacies dans le canton et occupe plus de 100 personnes. «Il offre sur la ville vingt places d'apprentissage dans les métiers de la santé, ainsi que des places de stages pour l'année d'assistantat de jeunes pharmaciens», explique Philippe Nussbaumer.

Inauguré officiellement jeudi dernier, l'établissement de la Gare comporte aussi une droguerie (la dernière de la ville) et une herboristerie. Le choix du lieu n'est pas innocent. «Cette situation géographique offre aux Chaux-de-Fonnois la possibilité d'y accéder facilement en utilisant les transports en commun.»

La dernière de la ville

Philippe Nussbaumer entend privilégier la mobilité douce. L'environnement lui tient à cœur: «Tous les médicaments et autres achats sont emballés dans des sachets en amidon de maïs, totalement biodégradables.» Un engagement qui a un coût quatre fois supérieur aux traditionnels sachets.

Parallèlement, le service de garde des pharmacies du groupe sera délocalisé. «La pharmacie de la Gare sera ouverte 25 dimanches par an», souligne Philippe Nussbaumer. Le client a un service supplément



Le conseiller communal Laurent Kurth (à gauche) et Philippe Nussbaumer lors de l'inauguration de la nouvelle pharmacie de la Gare. PHOTO SP

taire à disposition: «A sa demande, l'équipe de garde aura un accès à son dossier si tant est qu'il soit client régulier d'une des pharmacies du groupe.»

Tous les travaux de transformation - réalisés en dix jours - ont été l'œuvre de sociétés de la région. La phase de préparation a duré deux ans.

En investissant dans cette nouvelle enseigne, le groupe espère aussi faire de la place de la Gare un lieu de rencontre. «Une place de vie comme celle-là vivra si d'autres gens font le même effort», estime finalement Philippe Nussbaumer. /DAD

Dix-huit pour les Montagnes

Sans compter la future arrivée de Sun Store dans l'enceinte même de la gare, La Chaux-de-Fonds compte aujourd'hui 13 pharmacies. Un nombre bien supérieur à la moyenne pour une ville de 37.000 habitants. Soit environ 3,5 établissements pour 10.000 habitants. La moyenne nationale est de 2,3. Au Locle, on en recense quatre. Des chiffres à relativiser:

dans les zones rurales, il y a au moins d'une pharmacie pour 10.000 habitants, selon les chiffres d'une étude de l'Office fédéral de la statistique publiée l'an dernier. Chiffres corroborés dans les Montagnes neuchâtelaises. Seuls Les Ponts-de-Martel possèdent une pharmacie. Les maisons du Locle et de La Chaux-de-Fonds peuvent donc compter sur la clientèle

des villages des districts ainsi que celle des communes proches des Franches-Montagnes et du district de Courtelary.

Notons encore qu'en zone rurale, il faut parcourir en moyenne neuf kilomètres pour aller à une pharmacie contre 700 mètres dans les villes. Reste que le domaine suscite bien des convoitises et les grands groupes ont de l'appétit. /dad

ENTENDU
AU PETIT PARIS

Charme indien

Vendredi dernier, dans la cave du P'tit Paris, l'association des Murs du son accueillait le nouveau projet du trompettiste d'origine indo-germanique Martin Dahanukar. Baptisé Blood System, ce projet, regroupant Vinz Vonlanthen à la guitare, Samuel Joss à la contrebasse et Peter Horisberger à la batterie, s'articule autour des compositions de son leader.

Fortement influencée par ses origines indiennes, l'écriture fait place à de longues plages planantes et fiévreuses aux changements de dynamiques abrupts. Les thèmes, quant à eux, mettent en valeur le phrasé original, dépouillé et lancinant du trompettiste (l'influence du grand Miles Davis n'est jamais très lointaine!), ainsi qu'une belle complicité avec le guitariste dont les sonorités vont parfois jusqu'à se confondre. Ce dernier, laboratoire sonore du groupe, s'est avéré maître dans l'art de créer des climats aussi magnifiques que différents, rappelant le poétique Bill Frisell, tant dans l'accompagnement que dans l'improvisation. A grands renforts d'effets, de loopers et d'objets divers, il déjoue avec brio le piège de l'esbroufe pour des résultats parfois très bruitistes mais toujours d'une grande musicalité.

La paire rythmique basse-batterie s'est montrée efficace mais pas toujours très communicante avec les deux autres musiciens et, par conséquent, a manqué un peu de finesse.

Au final, un concert très réussi, rempli de belles atmosphères où le public est ressorti ravi et charmé. /jur

Service d'Incendie
et de Secours
des Montagnes
neuchâtelaises

Depuis dimanche à 18h jusqu'à hier à la même heure, l'équipe de piquet au poste permanent du SIS est intervenue à dix reprises.

Interventions ambulances. A La Chaux-de-Fonds, dimanche à 18h45, pour un transport de malade à l'hôpital; au Locle, à 23h25, pour un transfert à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds. A La Chaux-de-Fonds, hier à 1h01, pour un transfert au home médicalisé de la Résidence; à 1h42, pour un transport de malade à l'hôpital; à 8h53 et 9h52, pour des malaises, transports à l'hôpital; à 11h14, pour un malaise, avec le Smur, transport à l'hôpital; à 17h45, pour un malaise, transport à l'hôpital.

Autres interventions. A La Chaux-de-Fonds, hier à 15h14, pour un feu de véhicule au tunnel Mont-Sagne; à 17h08, pour une alarme automatique feu. /comm-réd

PUBLICITÉ

DEVELOPPEMENT NORD SA
Bureau Fiduciaire - La Locle
Gestion des salaires
Décomptes de charges sociales
www.dnwa.ch 032 930 30 30

À VOIR ET À ENTENDRE AU CENTRE DE CULTURE ABC

L'Ukraine dans tous ses états

Ce soir, les Cafés de l'Europe nous convient à un «Café Ukraine» plutôt corsé. Proposé à l'ABC dans le cadre d'un cycle de conférence portant sur «Les confins de l'Europe», cet événement commencera selon l'habitude par une conférence.

Dès 18h, le journaliste et grand reporter Serge Enderlin nous entretiendra en effet de «L'Ukraine à la porte de l'Europe», un intitulé prometteur, en regard d'une récente actualité un brin déroutante. Après le débat de rigueur, tous les participants seront appelés à partager une «agape ukrainienne». A 20h45, chacun s'attellera à une digestion passionnante avec la projection du film «L'homme à la caméra» (1929), de Dziga Vertov, sélectionné et introduit par Passion cinéma. Ce choix appelle un commentaire: le chef-d'œuvre vénérable de Vertov n'est guère en phase avec la situation qui prévaut aujourd'hui en Ukraine.

De fait, cette sélection «anthologique» traduit la disette qui règne à Kiev en matière de création cinématographique. Ces deux dernières années,

seuls quelques longs métrages ont pu être produits, mais ont été boudés par le grand public qui leur préfère les films américains doublés en... russe! Aucun n'a bénéficié d'une sortie internationale. Le Ministère de la culture issu de la «révolution orange» semble toutefois avoir pris le taureau par les cornes en débloquant en 2005 un budget qui a permis à trente jeunes cinéastes de réaliser leur premier court métrage.

Revenons à «L'homme à la caméra». Il serait de mauvais ton de boudier sa projection. Ce n'est en effet pas demain la veille que l'on pourra revoir sur grand écran et en 35mm d'«origine» cette œuvre qui a révolutionné l'histoire du cinéma documentaire...

Né en 1895, Denis Arkadievitch Kaufman se réclame très jeune du futurisme et prend dans cet esprit le pseudonyme de Dziga Vertov (en ukrainien: «Toupie tourne!»). Une année avant la Révolution d'octobre, il ouvre «un laboratoire de l'ouïe» où il compose des «musiques de bruits». En 1918, il est engagé par le Comité du cinéma de Moscou, où il est nommé rédacteur en chef du

premier journal d'actualités cinématographiques soviétique. La pénurie de pellicule l'oblige à recomposer sans cesse ses «actualités» avec des images de films déjà tournés. Cette contrainte va développer son génie du montage de façon décisive! Ce faisant, Vertov peut élaborer sa théorie du «ciné-œil», où il célèbre la supériorité perceptive du cinéma, comparée aux défaillances de l'œil. Tombé en disgrâce à Moscou, le cinéaste rentre en Ukraine en 1928 et réalise «L'homme à la caméra», un long-métrage entièrement dépourvu d'interruptions car «les choses nous font signe d'elles-mêmes».

Soucieux de montrer que le cinéma porte en lui la promesse révolutionnaire d'une autre perception, Vertov suit un double fil: la progression d'une journée dans une ville (Odessa) et le processus d'élaboration du film que nous sommes en train de voir. En résulte un véritable poème visuel, à l'ambiguïté passionnante, parfois érotique ou... cauchemardesque dans sa tentative de définition de l'homme de demain! /vad

ABC, mardi 25 avril dès 18h

Une triste soirée

LA CHAUX-DE-FONDS Suites d'une séance aux WC devant le tribunal

«Je jure sur ce que j'ai de plus cher au monde que je n'ai pas pratiqué d'acte de sodomie sur Marc», affirmait Jean*, prévenu devant le Tribunal correctionnel de La Chaux-de-Fonds d'avoir commis des actes d'ordre sexuel sur une personne incapable de discernement ou de résistance. Et, sans preuves objectives, «le dossier est vide!» lançait même l'avocat de Jean... Deux versions s'affrontaient. «Certains jours, il est plus facile d'être procureur ou avocat que juge», commentait Alain Ribaux, président du tribunal.

Jean, ce soir-là, aurait accosté Marc dans un établissement public, l'aurait entraîné dans les WC publics, fermant la porte à clé, puis le contraignant à la sodomie, entre autre. De retour au bistrot, il paie les bières et lui remet 20 francs. Lui niait catégoriquement ces actes. Il s'était bien rendu aux WC avec Marc, mais pour les raisons habituelles. Il vivait depuis de longues années avec la même compagne et niait toute pulsion homosexuelle. Mais les deux hommes se sont absents durant 15 minutes: que s'était-il passé

pendant tout ce temps? Jean n'a pu donner d'explications, arguant de troubles de mémoire consécutifs à des ennuis de santé. Quant à Marc, il disait avoir été tétanisé par la peur. Il souffre de troubles psychiques et prenait à l'époque plusieurs médicaments assez forts. Ce cocktail additionné à l'alcool, soutenait l'avocat de Marc, pouvait induire une perte de repère avec la réalité. Cependant, l'avocate de Jean faisait remarquer que jamais son client n'avait varié de version et n'avait aucune raison de s'acharner sur Marc, qu'il ne connaissait pas.

Yanis Callandret, suppléant extraordinaire du procureur, réclama trois ans ferme. Le tribunal n'a pas retenu l'acte de sodomie, notamment en l'absence de toute preuve matérielle. Mais «quelque chose s'est bien passé», résumait Alain Ribaux. Soulignant ces fameuses 15 minutes d'absence, inexplicables, et aussi le côté sordide de l'histoire. Marc a copé de six mois avec sursis pendant trois ans. /cld

*Prénoms d'emprunt